



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Étienne, le 26 mars 2020

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Loire

à

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,
S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale



IENA

Objet : engagement du mouvement.

Affaire suivie par :
Cyril THOMAS

Je vous prie de trouver joint les règles générales relatives aux mouvements des personnels enseignants du 1^{er} degré.

Téléphone :
04 77 81 41 71

En cette période de confinement, tout est mis en œuvre pour vous accompagner dans vos démarches. Le contact par mail est donc à favoriser (ce.ia42-mouvitra@ac-lyon.fr).

Télécopie :
04 77 81 41 18

Je vous invite à bien prendre connaissance des règles car elles évoluent cette année par l'intégration des lignes directrices académiques. Elles vous apporteront les réponses à vos questions. La ligne téléphonique est donc à réserver pour des questions particulièrement urgentes notamment pendant l'ouverture du serveur.

Mél. :
ce.ia42-iena@ac-lyon.fr

Soyons tous vigilants au quotidien pour éviter la surcharge des services.

Adresse :
11, rue des docteurs Charcot
42023 Saint Etienne cedex

Nous restons à votre disposition.

Pour l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, et par délégation,
L'inspecteur de l'éducation nationale adjoint,

Cyril THOMAS